

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** **EnergyGuard DCC ISO Primer Part B**
According the DCC technology!
- **Code du produit:** DCC604-B
- **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture
- **Producteur/fournisseur:**
Monopoly B. V.
Lassusstraat 9A
1075 GV Amsterdam
The Netherlands
Tel: (+31)-20-679-10-27
info@energyguardcorp.com
- **Service chargé des renseignements:** Product Safety Department
- **Renseignements en cas d'urgence:** Tel: (+31)-20-679-10-27

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xn Nocif

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 10 Inflammable.

R 20 Nocif par inhalation.

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R 40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- **Éléments d'étiquetage SGH**



Danger

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



Attention

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.



Attention

H332+EUH070 - Nocif par inhalation. Toxique par contact oculaire.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Nom du produit: EnergyGuard DCC ISO Primer Part B
According the DCC technology!

(suite de la page 1)

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

• **Prévention:**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

• **Intervention:**

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P304+P341 EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

• **Stockage:**

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

• **Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

• **Caractérisation chimique**

• **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

• **Composants dangereux:**

(suite page 3)

Nom du produit: EnergyGuard DCC ISO Primer Part B
According the DCC technology!

		(suite de la page 2)
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole) ☒ Xn, ☒ Xi, ☒ N; R 37/38-51/53-65-67 Danger: ☠ 3.10/1 Attention: ⚠ 3.2/2, 3.8/3 ⚠ 4.1.C/2	15-20%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène ☒ Xn, ☒ Xi; R 10-20/21-38 Attention: ⚠ 2.6/3; ⚠ 3.1.D/4, 3.1.I/4, 3.2/2	10-15%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle ☒ Xi; R 10-36 Attention: ⚠ 2.6/3; ⚠ 3.3/2	10-15%
CAS: 9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues Carc. Cat. 3; ☒ Xn, ☒ Xi; R 20-36/37/38-40-42/43-48/20 Danger: ☠ 3.4.R/1, 3.2/2, 3.3/2, 3.4.S/1 Attention: ⚠ 3.1.I/4, 3.8/3	10-15%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1	acétate de n-butyle R 10-66-67 Attention: ⚠ 2.6/3; ⚠ 3.8/3	3-5%
CAS: 64742-82-1 EINECS: 265-185-4	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré ☒ Xn, ☒ N; R 10-51/53-65-66-67 Danger: ☠ 3.6/1B, 3.10/1	1-2,5%
CAS: 4083-64-1 EINECS: 223-810-8	isocyanate de tosylé ☒ Xn, ☒ Xi; R 14-36/37/38-42 Danger: ☠ 3.4.R/1, 3.2/2, 3.3/2 Attention: ⚠ 3.8/3	1-2,5%

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

• **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

• **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

• **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

• **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

• **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

• **Moyens d'extinction:** CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

• **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

• **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

• **Les précautions individuelles:** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

• **Mesures pour la protection de l'environnement:**

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 4)

Nom du produit: EnergyGuard DCC ISO Primer Part B
According the DCC technology!

(suite de la page 3)

• **Méthodes de nettoyage/récupération:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

7 Manipulation et stockage

• **Manipulation:**

• **Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

• **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

• **Stockage:**

• **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

• **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

• **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

• **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1330-20-7 xylène

VME Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VME Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

123-86-4 acétate de n-butyle

VME Valeur momentanée: 940 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm

• **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **Équipement de protection individuel:**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

• **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

• **Protection des mains:**



Gants de protection

(suite page 5)

Nom du produit: EnergyGuard DCC ISO Primer Part B
According the DCC technology!

(suite de la page 4)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

• **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

• **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

• **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

• **Indications générales**

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique

• **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	137°C

• **Point d'inflammation:** 30°C

• **Température d'inflammation:** 315°C

• **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

• **Limites d'explosion:**

Inférieure:	0,7 Vol %
Supérieure:	10,8 Vol %

• **Pression de vapeur à 20°C:** 6,7 hPa

• **Densité à 20°C:** 1,164 g/cm³

• **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: Pas ou peu miscible

• **Viscosité:**

Cinématique à 20°C: 100 s (ISO 6 mm)

• **Teneur en solvants:**

Solvants organiques: 47,0 %

• **Teneur en substances solides:** 53,0 %

10 Stabilité et réactivité

• **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

• **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 6)

Nom du produit: EnergyGuard DCC ISO Primer Part B
According the DCC technology!

(suite de la page 5)

· **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	>6800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (rat)

1330-20-7 xylène

Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)

· **Effet primaire d'irritation:**

· **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.

· **des yeux:** Effet d'irritation.

· **Sensibilisation:**

Sensibilisation possible par inhalation.

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

· **Sensibilisation** Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

12 Informations écologiques

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Produit:**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

(suite page 7)

Nom du produit: EnergyGuard DCC ISO Primer Part B
According the DCC technology!

(suite de la page 6)

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

· **Classe IMDG:** -
· **Marine Pollutant:** Non

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



· **Classe ICAO/IATA:** 3
· **No ID ONU:** 1263
· **Label** 3
· **Groupe d'emballage:** III
· **Désignation technique exacte:** PAINT

· "Règlement type" de l'ONU: -

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xn Nocif

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues
isocyanate de tosylole

· **Phrases R:**

- 10 Inflammable.
- 20 Nocif par inhalation.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
- 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
- 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Phrases S:**

- 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
- 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

· **Identification particulière de certaines préparations:**

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases R importantes:**

- 10 Inflammable.

(suite page 8)

Nom du produit: EnergyGuard DCC ISO Primer Part B
According the DCC technology!

(suite de la page 7)

- 14 Réagit violemment au contact de l'eau.
- 20 Nocif par inhalation.
- 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- 38 Irritant pour la peau.
- 40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
- 42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
- 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

• **Service établissant la fiche technique:** Product Safety Department

• **Contact:** Tel: (+31)-20-679-10-27

• **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent